

Philosophiques

philosophiques

Alain Boyer *et al.*, *La pensée de Karl Popper et la science économique*, numéro spécial de la revue *Économies et Sociétés*, *Cahiers de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées* publiés sous la direction de M. François Perroux, tome 21, n^o 10, Paris, 1987, 167 pages.

Gérald Lafleur

Volume 16, numéro 1, printemps 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027077ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027077ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lafleur, G. (1989). Compte rendu de [Alain Boyer *et al.*, *La pensée de Karl Popper et la science économique*, numéro spécial de la revue *Économies et Sociétés*, *Cahiers de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées* publiés sous la direction de M. François Perroux, tome 21, n^o 10, Paris, 1987, 167 pages.] *Philosophiques*, 16(1), 218–230.
<https://doi.org/10.7202/027077ar>

Tous droits réservés © Société de philosophie du Québec, 1989

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

ALAIN BOYER *et al.*, *La pensée de Karl Popper et la science économique*, numéro spécial de la revue *Économies et Sociétés, Cahiers de l'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées* publiés sous la direction de M. François Perroux, tome 21, n° 10, Paris, 1987, 167 pages.

par Gérard Lafleur

Les 14 et 15 novembre 1986 avait lieu au Centre de Recherches Juridiques et Historiques de l'Université de Paris I (France) un colloque intitulé : *La pensée de Karl Popper et la science économique*, et qui réunissait, nous dit Hubert Brochier en introduction, « des économistes intéressés aux problèmes méthodologiques de leur discipline » (p. 3). La revue *Économies et Sociétés* (tome 21, n° 10, 1987) publie neuf articles dont les versions préliminaires ont été présentées lors de ce colloque. Les textes d'Alain Boyer, Jérôme Lallement, Raimondo Cubeddu et François Sicard sont représentatifs, selon Brochier, des discussions de la première journée où il s'agissait de recenser et apprécier les positions prises par Karl Popper envers les sciences sociales, et particulièrement l'économie, alors que les contributions de la seconde journée, soit celles de Philippe Mongin, Hubert Brochier, Claude Le Pen, Claude Meidinger et Bernard Walliser ont tenté d'apporter des éléments de réponse aux deux questions interreliées suivantes : l'économie, telle qu'elle est pratiquée, répond-elle implicitement ou explicitement aux prescriptions poppériennes, et les exigences méthodologiques poppériennes sont-elles applicables aux théories économiques ? Bien sûr, comme l'indique Brochier, les questions soulevées lors de ce colloque n'ont été, à aucune degré, résolues ; elles ont été « à peine énoncées » (p. 4). Néanmoins, conclut le présentateur, les économistes « ont besoin de s'interroger sur ce qu'ils font à l'aide de l'épistémologie contemporaine : le colloque Popper leur en a donné une occasion » (*ibid.*).

L'article d'Alain Boyer (« Karl Popper face aux sciences sociales », p. 5-24) constitue une excellente entrée en matière pour le non-spécialiste qui veut avoir une vue d'ensemble de la pensée de Popper concernant les

sciences sociales. L'A. fait d'abord remarquer que contrairement à d'autres grands philosophes des sciences du siècle — de Duhem à Lakatos, en passant par Carnap ou Kuhn —, Popper a consacré une part non négligeable de son travail à l'examen critique des buts et des méthodes des sciences sociales, ce qui est « somme toute naturel de la part d'un partisan de l'unité méthodologique des sciences, d'un penseur qui, au-delà d'une simple épistémologie, cherche à constituer une philosophie globale, une cosmologie, et d'un homme que les problèmes politiques et sociaux n'ont cessé de tourmenter, surtout jusqu'aux années cinquante » (p. 6). Boyer se livre ensuite à un bref examen des divers obstacles qui, selon Popper, sont susceptibles de nuire à la constitution des sciences sociales en tant que corps de théories explicatives cohérentes et empiriquement testables. Pour ce faire, il distingue deux groupes d'obstacles, soit ceux de type épistémologique, tels le scientisme, l'essentialisme ou le positivisme, et les obstacles « réels », dus à l'objet même des sciences sociales : difficultés de l'expérimentation, difficultés liées à la mesure, indéterminisme, anticipations auto-créatrices, nécessité d'utiliser des modèles qui ne permettent que l'explication et la prédiction d'événements typiques par opposition à des événements singuliers. Enfin, l'A. rappelle les principaux éléments qui constituent le « noyau dur » du programme de recherche métaphysique poppérien concernant les sciences sociales (analyse situationnelle, individualisme méthodologique, principe de rationalité, méthode zéro) et les commente brièvement. Bien sûr, ce tour d'horizon risque d'apparaître plutôt rapide au philosophe des sciences qui s'intéresse depuis longtemps à l'œuvre de Popper. Mais pour l'économiste ou l'étudiant en philosophie qui commence à peine à s'initier à la pensée poppérienne, l'article de Boyer constitue une bonne façon d'aborder en quelques pages les concepts centraux que Popper entend appliquer aux sciences sociales dans la perspective d'une épistémologie normative.

De son côté, abordant la question du principe de rationalité, Jérôme Lallement (« Popper et le principe de rationalité », p. 25-40) semble hésiter entre deux interprétations de ce principe tel qu'envisagé par Popper, et ce, parce que la position de Sir Karl à ce sujet serait plutôt confondante : d'une part, soutient l'A., le contenu factuel du principe est tellement faible qu'il semble exclure par là même toute possibilité de réfutation, d'autre part, Popper choisit d'en faire un postulat méthodologique conventionnel, qui échappe ainsi à la réfutation. Ce dernier aspect montre, selon Lallement, « l'insuffisance du critère de réfutabilité pour les sciences sociales » (p. 29). Évidemment, cette remarque de l'A. a pour effet de gommer la distinction entre réfutation et réfutabilité. Comme le soulignera plus loin Philippe Mongin (p. 85), il semble qu'il faille comprendre la décision poppérienne de *conserver* un principe de rationalité *réfuté* « par les espoirs mis un moment dans le concept de vérisimilitude ». Mais il faut concéder à Lallement qu'il existe bel et bien chez Popper une tension non résolue entre un principe de rationalité objective, réfutable et réfuté, et un principe de rationalité subjective, non réfutable parce que analytiquement vrai. Après avoir rappelé dans la deuxième section de son texte qu'il fallait que se manifeste au sein de l'économie un principe de rationalité et que, chronologiquement, on avait

d'abord situé cette rationalité économique au plan global (Quesnay) pour ensuite la déplacer au niveau de l'individu (Smith), l'A. en vient à soutenir dans la troisième et dernière section que Popper privilégie la rationalité individuelle au détriment de la rationalité globale pour des raisons qu'il voudrait méthodologiques mais qui ne sont en fait qu'idéologiques. Selon Lallement, le principe de rationalité individuelle est une conséquence logique de l'individualisme méthodologique et « Popper choisit l'individualisme méthodologique pour des raisons politiques, opérant ainsi une confusion tout à fait regrettable entre une convention de méthode et un choix politique » (p. 36). Or, soutient l'A., il n'y a nulle nécessité à lier individualisme politique et individualisme méthodologique, sauf à démontrer que holisme rime nécessairement avec totalitarisme. Parmi les économistes, Keynes apparaît aux yeux de l'A. comme le plus prestigieux exemple de la possibilité de conjuguer une analyse globale de l'économie avec un individualisme politique explicitement revendiqué. Bien sûr, individualisme politique et méthodologique n'apparaissent pas incompatibles à l'A. Mais il ne voit pas les raisons d'ordre *méthodologique* qui ont pu amener Popper à rejeter ce holisme méthodologique qu'il semble tant admirer chez Marx et qui apparaît en tout point conforme au principe de rationalité conçu (entre autre par Popper) comme l'adaptation du comportement à la logique de la situation.

Le texte de **Raimondo Cubeddu** (« Popper et l'École Autrichienne », p. 41-62) joue sur un autre registre et essaie d'abord de retracer les voies historiques à travers lesquelles le Cercle de Vienne et la première École Autrichienne (C. Menger en tête) auraient pu exercer une certaine influence sur l'épistémologie des sciences sociales du jeune Popper. L'A. en arrive ainsi à la conclusion suivante : d'une part, en confrontant les œuvres des représentants du Cercle de Vienne qui se sont occupés de thèmes politiques, sociaux et économiques — c'est-à-dire essentiellement les œuvres de Neurath —, avec la philosophie politique et avec la méthodologie des sciences humaines de Popper, on ne peut certainement pas affirmer qu'il y ait eu une quelconque influence, d'autre part, on ne trouve pas d'influences marginalistes dans les œuvres de Popper antérieures à 1938. À ce sujet, Cubeddu soulève une hypothèse intéressante que permettront éventuellement de confirmer les biographies de Popper et de Hayek que prépare William W. Bartley III : la conférence de Bruxelles sur *The Poverty of Historicism* ainsi que le séminaire de Hayek sur le même thème à London School of Economics en 1936 auraient amené Popper à modifier considérablement la version originelle de son livre ; Sir Karl serait ainsi passé d'une volonté d'appliquer les idées de *Logik der Forschung* à la méthodologie des sciences sociales à un désir d'utiliser plutôt, en leur lieu et place, la méthode de connaissance des phénomènes sociaux élaborée par les théoriciens de l'utilité marginale. « Il existerait donc une différence, conclut l'A., entre la version de 1936 et celle de 1938 de *Poverty of Historicism*, c'est-à-dire entre la version qui a précédé et celle qui a suivi la rencontre de Hayek » (p. 43). La suite du texte de Cubeddu s'applique précisément à montrer tout ce que la méthode de l'utilité marginale, que Popper entend appliquer aux sciences sociales théoriques, doit aux

représentants de l'École Autrichienne. Si ce lien renvoie principalement à la *nouvelle* École Autrichienne, et en particulier à Hayek, l'A. fait néanmoins ressortir avec beaucoup de clarté et d'à propos les rapprochements qu'il convient de faire entre, d'une part, la méthodologie poppérienne des sciences sociales, depuis la méthode zéro et l'individualisme méthodologique jusqu'au monde 3, en passant par le concept d'historicisme, et, d'autre part, la méthodologie de Carl Menger (qui publiait en 1883 son *Untersuchungen ueber die Methode der Sozialwissenschaften...*, donnant ainsi le départ du « conflit de méthode » avec Gustav von Schmoller) et sa critique de l'*Historismus*. Comme le fait remarquer Cubeddu en conclusion, une comparaison plus complète entre Popper et Carl Menger demanderait une étude détaillée de l'influence d'Aristote sur la méthodologie des sciences sociales de Menger (une influence que ni Popper ni Hayek n'auraient clairement perçue), une étude du libéralisme de Menger, et enfin l'examen de sa conception des rapports entre liberté économique et État. L'article de Cubeddu ouvre certe la voie à toutes ces recherches.

Si Popper doit beaucoup à certains membres de l'École Autrichienne, François Sicard (« Popper et Hayek : économie et politique », p. 63-72) ne manque pas de faire remarquer que Hayek a fait de nombreux emprunts à l'épistémologie poppérienne. Une certaine parenté épistémologique ajoutée à l'amitié qui les lie et qui amène Popper à revendiquer des points de convergence avec Hayek sans jamais souligner d'éventuelles divergences pourrait laisser croire qu'il n'existe pas de différends entre les deux hommes au plan théorique. Or, l'A. se fait fort de démontrer qu'au moins en ce qui concerne la philosophie politique, et en particulier la question de l'interventionnisme, les deux amis ne partagent pas les mêmes vues. Selon l'A., la radicalité de la formulation hayékienne du libéralisme offre l'avantage de rendre, par comparaison, plus « situable » une doctrine assez peu explicite comme l'est celle de Popper. Sicard commence par bien camper la thèse de Hayek : un système libéral n'a de chance d'être instauré et maintenu que si toute autorité, quelle qu'elle soit, y compris celle de la majorité du peuple, est bornée dans l'exercice du pouvoir de contrainte par des principes généraux auxquels la communauté aura adhéré à titre permanent. Si Hayek en vient à préconiser l'adoption d'une Constitution irrévocable et garantissant les principes libéraux, c'est d'abord et avant tout parce que le pouvoir politique, surtout s'il est mis à élection, sera inévitablement tenté de procéder à des restrictions de liberté pour obtenir des résultats précis : ce qu'on gagnera ainsi sera tangible et localisé sur une catégorie, alors que ce qui sera perdu ne pourra jamais être complètement mesuré, car à partir d'un certain degré de complexité, les bienfaits de l'ordre libéral ne peuvent être tous connus. Si cette théorie des principes amène Hayek à rejeter toute forme d'intervention ou d'immixtion dans l'ordre du marché, ce rejet s'appuie également, souligne Sicard, sur quatre types d'arguments plus précis, qu'on peut résumer très brièvement ainsi : il est impossible de disposer des informations nécessaires pour déterminer quel sera l'*ensemble* des conséquences d'une intervention, les interventions empêchent l'autorégulation de l'ordre spontané, les interventions sont nécessairement injustes, leur prolifération est inévitable. Or,

même si Popper soutient dans *Misère de l'historicisme* (p. 65) que l'attitude technologique qu'il préconise est neutre sur la question de l'interventionnisme, Sicard parvient à montrer que cette neutralité affirmée est simplement stratégique. En fait, quand on y regarde de plus près, note l'A., on constate que la défense de la thèse de l'unité de la méthode scientifique (en particulier dans *Misère de l'historicisme*) amène Popper à rejeter un à un tous les arguments invoqués par Hayek à l'encontre de toute forme d'interventionnisme. Par exemple, Popper ne peut accepter l'argument suivant lequel les interventions dans l'ordre spontané doivent être bannies parce que leurs conséquences ne peuvent être connues dans leur totalité. Cette exigence serait aussi peu justifiée à ses yeux, remarque Sicard, que l'exigence outrancière soulignée dans *Misère de l'historicisme* (p. 137) et qui voudrait que « la description d'une réaction chimique concrète impliquât celle des états atomiques et sub-atomiques de toutes les particules élémentaires en jeu ». Mais si les arguments hayékiens ne suffisent pas à faire accepter la proscription de toute forme d'interventionnisme, d'où celui-ci tire-t-il sa légitimité et lesquelles de ses formes s'avèrent appropriées ? Pour Popper, nous dit l'A., ce sont les droits sociaux qui légitiment l'interventionnisme, ces droits sociaux qui seraient nécessaires, selon Sir Karl, même si l'homme était un ange pour l'homme, car les « faibles » ne doivent pas dépendre de la volonté des « forts », mais doivent au contraire pouvoir revendiquer la protection de l'État en invoquant un droit (voir *Conjectures et réfutations*, p. 511). On mesure bien ici la distance qui sépare parfois Popper de Hayek, et sur laquelle l'A. voulait mettre l'accent. Si cette analyse poppérienne conduit à affirmer la primauté du politique sur l'économique, Sicard nous rappelle en conclusion que Popper a tenu à poser le principe du « rasoir libéral » : l'État est un mal nécessaire et ses interventions, toujours fragmentaires, ne doivent viser que les idéaux négatifs, c'est-à-dire alléger certains maux ou certaines souffrances. Et encore, ces interventions rationnelles doivent-elles être réalisées en fonction de la tradition, qui est à la fois un point d'appui et une limite.

Voilà donc pour les textes retenus de la première journée du colloque. Dans le style à la fois clair et technique qui lui est propre, **Philippe Mongin** (« L'instrumentalisme dans l'Essai de M. Friedman », p. 73-106) ouvre brillamment le second volet du débat qui concerne l'applicabilité et l'application effective des thèses méthodologiques poppériennes à la science économique. L'A. poursuit ici deux buts : a) montrer que, contrairement à ce que soutiennent ou ont soutenu des économistes comme Pierre Salmon et Lawrence Boland, le célèbre essai de Milton Friedman « *The Methodology of Positive Economics* » ne participe pas vraiment du courant falsificationniste, et que la thèse philosophique principale qui y est défendue (« le réalisme des suppositions n'importe pas essentiellement ; les théories ne doivent être éprouvées que sur les prédictions qu'elles autorisent ») doit plutôt être interprétée comme une variante de l'instrumentalisme, une tendance contre laquelle Popper ne cesse de polémiquer ; b) faire voir qu'à côté de la critique poppérienne de l'instrumentalisme, qui s'appuie principalement sur des arguments de type métaphysique, il existe d'excellentes raisons de nature *méthodologique* de

s'opposer aux propositions de Friedman et que ces raisons pourraient fort bien être invoquées par une falsificationniste poppérienne. Mongin soutient d'abord que l'interprétation la plus féconde de l'Essai de Friedman consiste à introduire la distinction carnapienne entre « termes théoriques » et « termes observables », et à paraphraser ainsi la thèse d'irréalisme : les propositions scientifiques « importantes et significatives » comportent non seulement des termes observables, mais aussi des termes théoriques, et même elles sont — en un sens à préciser — d'autant plus « importantes et significatives » qu'elles comportent *plus* de termes théoriques. Cependant, il s'empresse d'ajouter que cette « interprétation n'est pas la plus naturelle à envisager. Elle est seconde par rapport à l'exégèse instrumentaliste » (p. 75). Celle-ci à le mérite de donner un sens immédiatement intelligible à l'« absence du réalisme » ou à l'« irréalisme » des suppositions : l'expression désignerait l'absence de vérité. Mais Mongin ne se résoud pas à croire que Friedman ait pu donner à cette expression la même interprétation triviale que celle qu'en a tirée Boland (1979) dans son premier commentaire. En effet, selon l'A., Boland n'envisage qu'une variante pauvre et figée de la doctrine instrumentaliste, « grossièrement celle qui s'autorise des "paradoxes de l'implication matérielle" pour admettre des prémisses *fausses* dans les arguments explicatifs ou prédictifs » (p. 75). Bien sûr, cette variante ne comporte pas de contradictions logiques, mais, comme le montre clairement Mongin dans la seconde section de son texte, elle risque de trivialisier aussi bien *la prédiction* que l'explication. Aussi l'A. préfère-t-il croire que ce n'est pas cette interprétation grossière de l'instrumentalisme que Friedman avait en tête lorsqu'il a rédigé son Essai, mais bien la suivante, qui confère ainsi au texte friedmanien une originalité épistémologique certaine : plutôt que de défendre l'intérêt scientifique de prémisses fausses, l'instrumentaliste entend les reformuler, en les décrivant comme *vraies dans un certain domaine d'application*. Toute la troisième section du texte de Mongin, où l'auteur utilise aussi bien le modèle carnapien du « double langage » des théories scientifiques que certains rudiments de la théorie des modèles, est consacrée à un examen habile et détaillé de cette variante plus subtile. Au terme de cette analyse, le jugement de l'A. sera équivoque : pour l'instrumentaliste qu'est Friedman, « l'assignation de domaine est partie intégrante de la science théorique et se fait "sémantiquement", c'est-à-dire en langue ordinaire, par l'adjonction d'une règle d'usage à un formalisme préexistant » (p. 76). Or, le pouvoir d'attraction qu'exerce l'instrumentalisme tient en grande partie à l'ignorance des difficultés qui entourent le passage d'une restriction sémantique spontanée à une reformulation syntaxique. Dans bien des cas, le scientifique ne pourra jamais transcrire dans la langue formelle des restrictions sémantiques parfaitement correctes apportées à une loi fausse. Et c'est bien là, selon Mongin, qu'il y a rupture irrémédiable avec le falsificationnisme : si celui-ci peut admettre des restrictions sémantiques de domaine en sciences appliquées, il s'imposera des contraintes *beaucoup plus fortes* en ce qui regarde les sciences théoriques. En effet, aux yeux du poppérien, les modifications issues de la réfutation d'une théorie A doivent nécessairement déboucher sur une nouvelle théorie B qui ne peut être le fait que de reformulations *syntaxiques*. (Mongin note d'ailleurs avec

justesse que le choix entre A et B suppose (toujours ?) alors, de la part du scientifique, un arbitrage rationnel qui mette en balance vérité et contenu.) Autrement dit, le réfutationnisme n'autorisant que les révisions syntaxiques, « il est strictement impossible de faire cautionner par le principe poppérien de réfutabilité un usage friedmanien (i.e. sémantique) des domaines d'application » (p. 96). Mais, conclut Mongin, en promettant « the best of both worlds », c'est-à-dire la conciliation d'une épistémologie aussi prestigieuse que le réfutationnisme avec une conservatisme méthodologique de fait, et en adoptant souvent des formulations très complexes, la philosophie instrumentaliste de type friedmanien arrive facilement à séduire : elle est ainsi, de concert avec d'autres formes aussi subtiles d'instrumentalisme, « l'un des adversaires les plus tenaces du poppérisme — de ceux qu'il peut espérer affaiblir, mais non pas définitivement abattre, au contraire, par exemple, du vérificationnisme » (p. 95).

Poursuivant dans la même veine, **Hubert Brochier** (« Les théories économiques sont-elles réfutables ? », p. 107-118) admet avec Blaug que l'une des faiblesses de la science économique moderne est sa répugnance à produire des théories qui conduisent sans ambiguïté à des conclusions réfutables. Il constate que la persistance des théories qu'on pourrait (et devrait) considérer comme réfutées mène à un état d'indécidabilité, proche de l'anarchie du savoir. Il est cependant d'accord pour soutenir avec Popper que cette situation n'est pas principalement imputable aux économistes eux-mêmes, mais qu'elle est due à des causes objectives, liées, entre autres, à l'objet même de l'économie, et dont il est important de prendre la mesure. C'est donc à cette tâche qu'il s'emploie, avant d'amorcer une réflexion susceptible de mener à une solution (au moins partielle) du problème. Ainsi, Brochier attire d'abord l'attention sur le fait que, contrairement à ce qui se passe en astronomie par exemple, l'économie est confrontée à un tissu assez inextricable de phénomènes reproductibles et de phénomènes historiques. Ce problème est traité par les économistes à travers la distinction entre statique et dynamique, ou encore en distinguant les données conjoncturelles des données structurelles. Mais, souligne l'A., la statique n'est toujours qu'une vision pauvre et déformante de la réalité, et les relations qui composent l'univers statique des économistes ne possèdent aucune garantie d'éternité. Pour beaucoup d'auteurs, c'est même le surgissement du nouveau qui apparaît comme le caractère majeur du social historique. Aussi, si l'on ajoute à ce portrait tout ce qui est effet de retour sur les relations considérées (i.e. les prophéties auto-réalisatrices ou l'effet Œdipe), on n'est pas surpris de constater combien il peut être difficile d'adopter une méthode ainsi qu'un mode d'évaluation des théories adéquats en science économique. Par exemple, suite à la remise en cause massive des idées keynésiennes dans les années 1970, on peut certes se demander si la théorie keynésienne venait alors d'être réfutée, ou si certaines de ses conditions d'application avaient simplement disparu pour des raisons historiques. D'autres motifs, relevant de l'épistémologie générale cette fois, peuvent également être invoqués à l'encontre d'un rejet pur et simple de théories apparemment réfutées : on pense ici à la célèbre

thèse de Duhem/Quine. Cependant, pour Brochier, les discussions contemporaines sur la Théorie de l'Équilibre Général, ou encore la controverse sur le théorème de Heckscher-Ohlin-Samuelson face au paradoxe de Leontief ont clairement démontré que l'économique pouvait (parfois) contourner la thèse de Duhem/Quine, identifier les sous-ensembles d'une théorie et les soumettre à des tests factuels. Mais, se demande néanmoins l'A., comment éviter qu'*en pratique* des théories (ou sous-ensembles de théories) contestées empiriquement et avec succès ne soient imperturbablement maintenues ? Sans répondre complètement à la question, Brochier suggère une première démarche : après avoir pris résolument parti contre le conventionnalisme de Duhem/Quine, contre le relativisme kuhnien et pour un réalisme à la Popper, il propose de faire les distinctions nécessaires entre quatre types de théories eu égard à leur *statut empirique*. 1) Ainsi, selon Brochier, certaines théories ne sont ni vraies ni fausses ; elles portent sur des situations délibérément idéalisées et, en tant que telles, ne comportent aucune conclusion empirique. D'après l'A., la théorie walrasienne de l'équilibre général fait partie de cette catégorie. 2) Dans d'autres cas, souligne Brochier, il semble que ce soit l'évolution même d'une théorie qui épuise sa valeur heuristique. Ainsi, tel que le rapporte Philippe Mongin, la controverse marginaliste aurait amené les marginalistes à abandonner les visées explicatives de leur théorie pour se réfugier dans la méthode instrumentaliste friedmanienne du « comme si ». On venait alors de substituer à la fonction d'explication d'un domaine précis de la réalité économique la mission défensive de maintenir une structure théorique contestée. 3) Dans une troisième catégorie, on retrouve les grandes synthèses à la fois doctrinales et politiques, comme le keynésianisme ou le monétarisme néoclassique. Ces « grandes théories » sont caractérisées, selon Brochier, par le fait qu'elles présentent comme indissociablement liées des analyses positives spécifiques et des attitudes normatives. Cependant, ajoute-t-il, on ne voit pas pourquoi les énoncés positifs qui les composent ne pourraient pas être soumis aux procédures de tests et de réfutation. 4) Enfin, il existe, et à proportion sans cesse croissante grâce au développement de l'économétrie, des théories ou des énoncés d'un niveau moins global et relativement indépendants des grandes « théories ». Ces énoncés peuvent être soumis au travail de réfutation aussi bien que de corroboration, et permettent la croissance de la base empirique de la science économique. En conclusion, Brochier soutient que malgré les difficultés réelles que présente l'application des procédures de tests et de réfutation, son rejet de fait, pour toute une partie de la théorie économique, comporte des inconvénients considérables. Pour l'A., la référence empirique est indispensable comme élément de contrôle du savoir et elle est d'autant plus nécessaire en économie que cette science « ne dispose pas, à la différence des sciences de la nature, de ce contrôle final qu'est l'efficacité des énoncés dans le réel » (p. 116). Aussi, le travail scientifique, en économie, ne peut-il se borner à la défense inconditionnelle des théories : les économistes doivent « faire appel non seulement à la réfutation et à la corroboration, comme point d'ancrage dans le réel, mais encore à l'imagination scientifique, ce à quoi ils sont peut-être mal préparés » (*ibid.*).

Claude Le Pen (« "Falsifiabilité" et théorie économique, ou comment rendre une théorie économique infalsifiable », p. 119–128) note, lui aussi, que l'économie, tout comme l'ensemble des sciences humaines, se caractérise par une très grande résistance à la falsification des conjectures théoriques. S'il considère que la très grande complexité des phénomènes sociaux rend possible l'emploi de multiples « stratagèmes immunisateurs », il croit que leur utilisation effective est due en bonne partie aux enjeux idéologiques et politiques qui sont inévitablement associés aux théories dans le domaine des sciences de l'homme. Son article veut montrer quelques-uns de ces stratagèmes immunisateurs à l'œuvre, sinon dans l'ensemble de la science économique, du moins dans l'un de ses champs, la Théorie des Choix Publics (Public Choice), qui a reçu en 1986 la consécration scientifique avec l'attribution du Prix Nobel à son éminent promoteur, James Buchanan. Sans prétendre être exhaustif, Le Pen fait voir que l'un des modèles théoriques utilisés par les tenants du « Public Choice » (celui qui sous-tend la proposition voulant que les organisations publiques soient néfastes au bien-être collectif) constitue un bon exemple d'une démarche circulaire au contenu heuristique presque nul. Les prédictions qui en découlent sont purement qualitatives, et ne concernent que la direction des biais et non leur intensité. De plus, les études empiriques associées à ce modèle se situent dans une perspective strictement vérificationniste, rejettent systématiquement au moyen d'hypothèses auxiliaires ad hoc les résultats qui infirment les prédictions qualitatives du modèle, et interdisent, à cause de leur caractère très spécialisé, la confrontation concurrentielle des résultats. Toujours dans le cadre du « Public Choice », le modèle central de bureaucratie de W.J. Niskanen ainsi que le modèle concernant l'horizon temporel des agents publics dans les décisions d'investissement public font apercevoir, nous dit l'A., une autre stratégie immunisatrice particulièrement puissante, qui consiste à tirer d'une proposition théorique centrale que l'on veut protéger d'une éventuelle réfutation empirique plusieurs propositions contradictoires. La beauté du stratagème, note Le Pen, est d'atteindre le résultat recherché (la non-falsification du modèle) « à l'aide de propositions empiriques qui restent falsifiables à condition de les prendre séparément. *Chacun des énoncés empiriques est individuellement falsifiable mais leur conjonction ne l'est pas* » (p. 124). Enfin, selon Le Pen, un troisième type de stratagème immunisateur consiste à faire intervenir dans la « démonstration » des propositions dont le statut est très ambigu. Ainsi, beaucoup de travaux théoriques et empiriques sur les dépenses publiques (sinon la plupart) font appel à la « proposition » de l'« électeur médian », qui soutient que dans les scrutins majoritaires, triomphent systématiquement les points de vue du petit groupe d'électeurs dont les préférences se situent au centre — et plus précisément à la médiane — des préférences de l'ensemble de la collectivité. Or, les conditions de validité très contraignantes de cette proposition en tant que théorème ne sont que très rarement réunies. Une façon de tourner la difficulté consiste alors à considérer cette proposition comme un énoncé « as if », en faisant référence à l'instrumentalisme friedmanien. Mais encore faut-il que tout se passe, dans les faits, « comme si » l'électeur médian était décisif, ce qui n'est pas nécessairement le cas, comme l'ont démontré Romer et

Rosenthal en 1979. Le Pen termine par deux remarques. D'abord, il souligne jusqu'à quel point, selon lui, le modèle épistémologique friedmanien se prête aisément au travestissement scientifique d'énoncés idéologiques : une proposition qui n'a pas besoin d'être exacte et un test empirique soigneusement choisi qui « confirme » l'hypothèse, et le tour est joué. Cela peut paraître grossier, mais beaucoup d'articles, constate l'A., obéissent à ce schéma. Ensuite, Le Pen indique que son intervention n'a pas pour but de dénigrer la théorie du *Public Choice*. Pour lui, il s'agit simplement d'un Programme de Recherche Métaphysique, au sens de Popper. S'il ne faut pas s'offusquer de rencontrer ainsi en « science économique » de vastes champs de pure métaphysique, il reste que la distinction poppérienne entre science et non-science doit s'appliquer aussi bien au secteur des sciences humaines qu'à celui des sciences de la nature. Cette distinction, « oppose, à l'intérieur des courants de pensée eux-mêmes, les propositions générales qui motivent souvent la démarche scientifique et traduisent la "conception du monde" propre à chacun, aux propositions testables et falsifiables que les scientifiques manient journallement dans leur activité professionnelle » (p. 126).

Claude Meidinger (« L'empirisme et le statut des hypothèses ad hoc en physique et en économie », p. 129-152) s'intéresse également au problème des stratagèmes immunisateurs, particulièrement à l'introduction d'hypothèses ad hoc et à l'utilisation de la notion friedmanienne de domaine d'application d'une théorie. Après avoir défini l'empirisme comme le contrôle des faits sur les constructions théoriques, l'A. se demande s'il est possible de saisir ce qu'est une pratique correcte de la réfutation. Selon lui, à partir de l'expérience de Michelson-Morley et de la contraction de Lorentz-Fitzgerald, il est permis de constater que la notion d'hypothèse ad hoc n'est pas dénuée d'ambiguïté. En fait, dans les pratiques de test empirique, comme l'a déjà indiqué Lakatos, la confrontation ne serait généralement pas réalisée entre une théorie et des faits, mais plutôt entre deux théories de haut niveau, c'est-à-dire entre une théorie interprétative qui fournit les faits et une théorie explicative qui les explique. Le théoricien posséderait ainsi le pouvoir de remettre en cause le verdict négatif de l'expérimentateur : il lui suffirait de modifier la théorie interprétative implicitement retenue par ce dernier. Selon Meidinger, dans des univers théoriques suffisamment puissants pour récupérer a posteriori des résultats expérimentaux a priori incompatibles avec les enseignements théoriques, le contrôle des faits sur les constructions théoriques ne semble donc pas pouvoir s'appréhender de manière satisfaisante dans le cadre d'une analyse partielle qui tendrait simplement à interdire le gommage au coup par coup de contradictions empiriques, considérées comme autant d'anomalies à prendre en charge par un certain nombre d'hypothèses auxiliaires. « Ce contrôle résulte beaucoup plus, écrit Meidinger, de rapports globaux qu'entretiennent les constructions conceptuelles avec les phénomènes observables. En ce sens, le problème de l'empirisme dans les sciences serait principalement le problème de la "bonne" résolution de difficultés conceptuelles, la recherche d'une construction théorique qui non seulement rendrait compte des phénomènes observables, mais qui également

satisferait à un critère d'unité et de profondeur théorique » (p. 132). Dès lors qu'on accepte l'importance de ce critère et qu'on privilégie une conception globale de l'empirisme, refusant d'attacher le qualificatif « ad hoc » à certaines hypothèses d'une théorie, la question des pratiques correctes de la réfutation ne peut manquer de réactualiser la controverse du réalisme scientifique et le l'instrumentalisme. Chez le réaliste qu'est Popper, la reconnaissance d'un validité instrumentale à des théories réfutées est conditionnées par 1) la reconnaissance explicite du fait que ces théories sont réfutées, 2) la connaissance précise des raisons théoriques d'une telle réfutation, raisons en fonction desquelles se fixe un certain domaine d'application limité ; ce qui semble rencontrer les réquisits de l'empirisme. Par contre, un instrumentaliste comme Friedman restreint le domaine d'explication désirée d'une théorie à son domaine d'application en pratiquant notamment la fameuse méthodologie du « Comme si ». Une telle pratique apparaît anti-empirique non pas tant parce qu'elle néglige certaines anomalies (toute théorie a ses anomalies), mais plutôt parce qu'elle s'oppose à la révision conceptuelle dans laquelle le contrôle des faits sur les théories semble illusoire. De plus, selon l'A., considérer cette pratique comme propre à assurer l'efficacité instrumentale est également illusoire. Si, dans un environnement stable, l'ignorance des raisons pour lesquelles une théorie réfutée marche dans certaines circonstances n'a pas grande importance, dans un environnement changeant, l'efficacité instrumentale passe par la révision conceptuelle, seule capable de réduire l'incertitude externe. Meidinger tire deux conclusions principales de son analyse. La première concerne l'utilisation du qualificatif « hypothèse ad hoc ». Appliqué séparément à certaines hypothèses d'une théorie scientifique, ce qualificatif occulte le fait qu'un jugement sur une succession de théories est une chose complexe dont certains économistes ne semblent pas toujours avoir conscience. Plutôt que d'inspirer à satiété sur la présence d'hypothèses ad hoc, sans doute vaudrait-il mieux que ceux-ci s'intéressent à une appréciation plus globale du contenu empirique des théories économiques. La deuxième conclusion se rapporte à cet équilibre subtil des contraintes empiriques et conceptuelles que semblerait devoir réaliser un empirisme bien compris dans les sciences. Selon l'A., il est clair qu'une stratégie « instrumentaliste » maximisant d'abord le nombre et l'importance des problèmes empiriques résolus pour ensuite minimiser le nombre et l'importance des problèmes conceptuels ainsi engendrés n'aboutit pas nécessairement au même résultat qu'une stratégie « réaliste » consistant à maximiser d'abord le nombre et l'importance des problèmes conceptuels résolus pour ensuite minimiser le nombre et l'importance des problèmes empiriques résolus. Mais, selon lui, il est sans doute inexact d'opposer ces deux stratégies. Il a existé dans l'histoire de la physique des instants privilégiés durant lesquels la satisfaction d'une exigence de profondeur et d'unité théorique ne s'est pas exercée au détriment d'un contenu empirique croissant, bien au contraire. Ce fait semble suffisamment important à Meidinger pour mériter la réflexion de certains de ses collègues économistes instrumentalistes.

Néanmoins, il ne faudrait pas oublier, rappelle enfin **Bernard Walliser** (« Le problème de l'induction et de la réfutation en économétrie », p. 153-164),

que l'économique se caractérise par une coupure relativement nette et profonde entre des théories qui s'expriment dans un langage conceptuel et peu spécifié, et des modèles qui traduisent des relations entre variables mesurables. Si les thèses poppériennes s'appliquent assez spontanément, mais avec un succès mitigé, au problème de la validation des théories, leur application aux modèles empiriques, qui s'appuient dans leur élaboration et leur validation sur des techniques économétriques de plus en plus sophistiquées, s'avère bien plus problématique. Selon l'A., les méthodes économétriques adoptent une démarche ascendante ou descendante dans une structure de spécification des modèles à quatre niveaux : les théories économiques, les spécifications théoriques, les spécifications empiriques, et les observations. L'analyse de telles démarches (ascendantes ou descendantes) permet de voir à l'œuvre quatre couples, dont les seconds termes correspondent aux réquisits poppériens quant à l'utilisation des méthodes économétriques. Ainsi, selon Walliser, l'économetre adopte une *attitude inductive* lorsqu'il vise à extraire un maximum de régularités empiriques des observations en faisant appel à un minimum d'hypothèses préalables sur les structures théoriques, alors qu'il adopte une *attitude projective* lorsqu'il vise à tester si un modèle aussi complètement spécifié que possible par la théorie est bien compatible au sens statistique avec les observations. Dans les faits, les méthodes économétriques usuelles, qui visent à estimer les paramètres d'un modèle défini a priori et sont qualifiées improprement d'induction statistique, se situent dans une position intermédiaire. Par ailleurs, eu égard à la question de la causalité, la *démarche inductive* consiste, dans une première optique, à se placer dans une situation expérimentale et à conclure qu'une variable contrôlée cause une variable observée si la probabilité conditionnelle de la seconde par rapport à la première est supérieure à sa probabilité simple, tandis que, dans une seconde optique, connaissant des séries passées de variables formant un « ensemble d'informations », on dit qu'une variable en cause une autre si la connaissance des valeurs passées de la première permet d'améliorer la prévision de la seconde faite à partir de ses seules valeurs passées et de tierces variables. À l'opposé, la *démarche projective* consiste, par exemple, à fournir une « lecture causale » privilégiée d'une relation à partir de modèles théoriques plus généraux, en privilégiant telle ou telle variable expliquée en vue de son estimation future. En ce qui concerne les relations entre variables, l'économetre adopte une *position* franchement *confirmationniste* lorsqu'il ajuste une spécification théorique sur les observations en retenant la meilleure spécification empirique au sens d'un critère statistique (ce qui correspond à un comportement « optimisant »), alors qu'il adopte une *position* nettement *réfutationniste* quand il teste une spécification empirique donnée sur les observations en cherchant à dépasser un seuil de confiance pour un critère statistique (ce qui correspond à un comportement « satisfaisant » au sens de H. Simon). De même, relativement à la confirmation ou à la réfutation d'une théorie, l'économiste adopte une *attitude* à l'évidence *confirmationniste* lorsqu'il cherche à valider une théorie en exhibant une relation économétrique dérivée qui soit statistiquement acceptable au regard des observations, tandis qu'il adopte une *attitude* clairement *réfutationniste* lorsqu'il conteste la

théorie d'un concurrent en attaquant les relations dérivées que ce dernier privilégie ou en lui opposant ses propres relations jugées meilleures. Enfin, l'A. note qu'une confrontation assez systématique des prévisions des modèles économétriques aux réalisations est couramment effectuée, allant parfois jusqu'à analyser en détail, à l'aide d'indicateurs appropriés, la nature, la profondeur et l'origine des écarts constatés. Cependant, il semble difficile de profiter de façon constructive de leur réfutation par les faits pour remettre en cause les hypothèses conduisant à la prévision et se situant à divers niveaux de spécification. Ce problème serait attribuable, selon Walliser, à diverses difficultés techniques, mais aussi (et surtout) au fait que la concurrence même entre les prévisionnistes les conduit le plus souvent à afficher des prévisions groupées : « les experts préfèrent l'unanisme dans l'erreur au risque d'un démenti solitaire » (p. 163).

Bien sûr, on aurait pu souhaiter que *tous* les auteurs de cette livraison de *Économies et Sociétés* manifestent le même niveau de profondeur, de technicité et de connaissance des thèses poppériennes qu'une Noretta Koertge, un Douglas Hands, ou encore un Daniel Hausman dans certains de leurs textes réputés sur des sujets apparentés. Même si ce n'est pas le cas, il reste que plusieurs des articles dont il fut question ici supportent assez bien la comparaison avec les écrits de spécialistes reconnus de l'épistémologie et de la méthodologie poppériennes. Si, comme le soulignait Hubert Brochier en introduction, les questions soulevées lors du colloque « La pensée de Karl Popper et la science économique » n'ont été à aucun moment résolues, il ne faut pas s'en étonner, et encore moins en tenir rigueur aux participants, car le débat autour de l'applicabilité des thèses méthodologiques poppériennes aux sciences sociales et à l'économie ne fait que commencer. Mais il promet d'être passionnant, et il ne serait pas surprenant que quelques philosophes et économistes français (ou italiens) y fassent des contributions à la fois remarquables et remarquées.

Département de philosophie
Université du Québec à Montréal

* * *